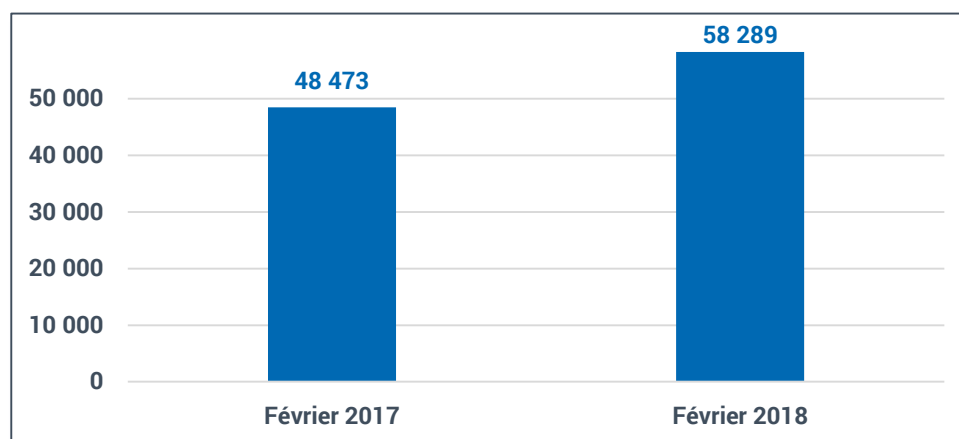


Création d'entreprises

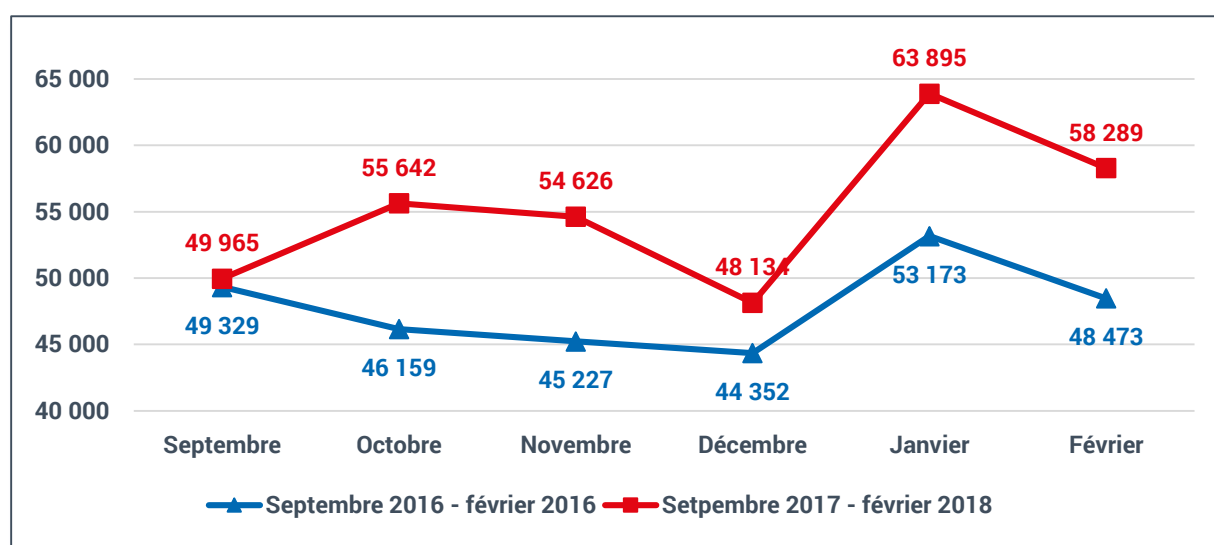
Chiffres de février 2018

- **58 289** créations d'entreprises ont été recensées en France durant le mois de février 2018. Ce nombre est en hausse au regard du nombre de nouvelles unités enregistrées en février 2017 (+ 20 %).



Nombre de créations d'entreprises en février 2017 et février 2018

- Depuis plusieurs mois, la création d'entreprises connaît une croissance importante et le mois de février vient dans le prolongement de cette période. Ainsi, sur les quatre mois qui viennent de s'écouler (novembre 2017 à février 2018), le nombre de créations d'entreprises a augmenté de **18 %** au regard de la période novembre 2016 – février 2017.



Nombre de créations d'entreprises durant les périodes septembre 2016 – février 2017 et septembre 2017 – février 2018

- Les micro-entrepreneurs représentent **43 %** des créations d'entreprises recensées durant les quatre mois qui viennent de s'écouler, soit **96 995** unités. Leur nombre s'est accru de **28 %** au regard de la période allant de novembre 2016 à février 2017 ; cette hausse est nettement supérieure à celle du nombre d'entreprises ne bénéficiant pas de ce régime sur cette même période (+ 11 %).
- L'augmentation du nombre de créations d'entreprises observée sur la période de novembre 2017 à février 2018 (au regard de novembre 2016 à février 2017) est essentiellement imputable aux **entreprises individuelles** (+ 25 %) qu'elles soient sous le régime des micro-entrepreneurs (28 %) ou au régime général (+ 23 %). Cela se fait au détriment des formes sociétales unipersonnelles dont le nombre de créations a diminué sur cette même période (- 4 %).
Par ailleurs, les **sociétés pluripersonnelles** (SARL, SAS...) connaissent également une hausse sur cette même période (+ 9 %), bien que moins importante que celle des entreprises individuelles.
- Sur la période novembre 2017 – février 2018, les activités de type services connaissent une croissance (+ 21 % au regard de la période novembre 2016 – février 2017) plus importante que les activités de type commerce (+ 15 %) et les activités secondaires (+ 10 %).
Plus généralement, tous **les secteurs d'activités** sont concernés par la croissance du nombre de nouvelles unités entre ces deux intervalles. Nous présenterons les deux catégories extrêmes :

Les secteurs ayant enregistré une croissance supérieure à 25 % :

- ▶ l'immobilier (+ 26 %),
- ▶ les services en direction des personnes (+ 27 %),
- ▶ les transports (+ 46 %).

Les secteurs ayant enregistré une augmentation inférieure à 5 % :

- ▶ la santé (+ 4 %),
- ▶ l'hébergement et la restauration (+ 4 %).

- Toutes **les régions** de France métropolitaine et d'outre-mer ont enregistré une croissance du nombre de créations entre les périodes de novembre 2016 à février 2017 et de novembre 2017 à février 2018. Nous relèverons les deux catégories extrêmes :

Les régions caractérisées par une croissance supérieure à 17 % :

- ▶ Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 19 %),
- ▶ Ile-de-France (+ 24 %).

Les régions caractérisées par une croissance inférieure à 10 % :

- ▶ Guadeloupe (+ 10 %),
- ▶ Bourgogne-Franche-Comté (+ 10 %),
- ▶ Mayotte (+ 8 %).

- Près d'un quart des créations d'entreprises de France métropolitaine recensées sur la période novembre 2017 – février 2018 sont localisées en **zone rurale**, soit 49 802 nouvelles unités.

Leur nombre a augmenté de 14 % au regard de la période novembre 2016 – février 2017. C'est inférieur à la hausse des créations enregistrées dans les zones urbaines densément peuplées (+ 21 %) ; les zones urbaines intermédiaires enregistrent une évolution équivalente aux zones rurales.

Avec respectivement 15 108 et 1 293 nouvelles entreprises recensées de novembre 2017 à février 2018, les communes classées en **zone de revitalisation rurale** (ZRR) et les communes de montagnes bénéficiant des effets de ce dispositif s'inscrivent également dans la croissance (+ 12 % au regard des quatre mois équivalents un an auparavant), mais dans des proportions moindres que les autres communes non classées en ZRR (+ 18 %).

TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

Evolution du nombre de créations entre les périodes de novembre 2016 à février 2017 et de novembre 2017 à février 2018, selon le secteur d'activités

Secteur d'activité	Novembre 2016 – février 2017	Novembre 2017 – février 2018	Evolution
Activités secondaires	27 723	30 344	+ 9,5 %
Industrie	7 638	8 153	+ 6,7 %
Construction	20 085	22 191	+ 10,5 %
Activités de type commerce	54 435	62 767	+ 15,3 %
Commerce de détail	18 087	20 675	+ 14,3 %
Commerce de gros	3 417	3 658	+ 7,1 %
Commerce de bouche	683	772	+ 13,0 %
Immobilier	6 907	8 690	+ 25,8 %
Hébergement et restauration	9 587	9 988	+ 4,2 %
Services en direction des personnes	10 118	12 824	+ 26,7 %
Commerce et réparation automobile	5 636	6 160	+ 9,3 %
Activités de type services	109 067	131 833	+ 20,9 %
Courtage	4 219	5 216	+ 23,6 %
Transports	13 041	19 059	+ 46,1 %
Activités scientifiques et techniques	34 121	42 130	+ 23,5 %
Activités de soutien aux entreprises	11 596	13 830	+ 19,3 %
Information et communication	9 656	11 507	+ 19,2 %
Enseignement	9 592	11 037	+ 15,1 %
Arts, spectacles et activités récréatives	5 968	7 154	+ 19,9 %
Santé	14 985	15 622	+ 4,3 %
Activités financières	5 889	6 278	+ 6,6 %
Ensemble des secteurs	191 225	224 944	+ 17,6 %



Evolution du nombre de créations entre les périodes de novembre 2016 à février 2017 et de novembre 2017 à février 2018, selon la nature juridique des entreprises

Nature juridique	Novembre 2016 – février 2017	Novembre 2017 – février 2018	Evolution
Entreprise individuelle	123 708	155 980	+ 26,1 %
dont micro-entrepreneurs	75 696	96 995	+ 28,1 %
Sociétés	67 517	68 964	+ 2,1 %
dont sociétés unipersonnelles (SASU, EURL)	34 843	33 405	- 4,1 %
Ensemble des secteurs	191 225	224 944	+ 17,6 %

Evolution du nombre de créations entre les périodes de novembre 2016 à février 2017 et de novembre 2017 à février 2018, selon la région d'implantation de l'entreprise

Secteur d'activité	Novembre 2016 – février 2017	Novembre 2017 – février 2018	Evolution
Auvergne-Rhône-Alpes	23 254	26 442	+ 13,7 %
Bourgogne-Franche-Comté	5 201	5 706	+ 9,7 %
Bretagne	6 426	7 121	+ 10,8 %
Centre-Val de Loire	4 766	5 568	+ 16,8 %
Corse	1 187	1 375	+ 15,8 %
Grand-Est	10 264	11 953	+ 16,5 %
Guadeloupe	1 389	1 524	+ 9,7 %
Guyane	496	525	+ 5,8 %
Hauts-de-France	11 287	12 808	+ 13,5 %
Ile-de-France	58 285	72 469	+ 24,3 %
Martinique	1 099	1 262	+ 14,8 %
Mayotte	268	288	+ 7,5 %
Normandie	6 289	6 985	+ 11,1 %
Nouvelle Aquitaine	15 768	18 344	+ 16,3 %
Occitanie	17 349	19 927	+ 14,9 %
Pays-de-la-Loire	7 257	8 242	+ 13,6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18 693	22 219	+ 18,9 %
La Réunion	1 947	2 186	+ 12,3 %
Ensemble des secteurs	191 225	224 944	+ 17,6 %

METHODOLOGIE

La création d'une entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire qu'elle doit impérativement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Cette définition des créations exclut donc les réactivations dont la dernière cessation est survenue moins d'un an avant la nouvelle création et les reprises d'entreprises pour lesquelles il y a continuité de l'entreprise (évaluée à partir de la localisation de l'entreprise et de l'activité exercée).

Les statistiques utilisées dans ce document concernent l'ensemble des activités marchandes hors secteur agricole, autrement dit, les activités de l'industrie, du commerce et des services.

Sont définis comme micro-entrepreneurs dans ce document, tous les entrepreneurs individuels sous le régime fiscal de la micro-entreprise et soumis au régime micro-social.

Pour réaliser cette note, l'AFE se sert d'informations statistiques brutes issues de la base de données Sirene de l'Insee. Ces informations sont provisoires dans la mesure où les données brutes sont susceptibles d'être modifiées par l'Insee. Les révisions apportées par cet institut seront donc répercutées sur les notes de conjoncture mensuelles réalisées par l'AFE.

Par ailleurs, l'AFE a créé un secteur d'activité intitulé « commerce de bouche ». Il comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C) et les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature NAF rév. 2 ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

L'approche des espaces ruraux est basée sur la densité de population des communes. La typologie utilisée est celle de l'Insee, intitulée grille de densité. Elle est basée sur le maillage urbain des communes, ainsi que sur la répartition de la population sur le territoire communal en repérant les concentrations et dispersions. Quatre classes sont ainsi définies :

- les communes denses et les communes intermédiaires qui composent les zones urbaines,
- les communes peu denses et les communes très peu denses qui définissent les zones rurales.

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) sont un ensemble de communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques, dont la liste est fixée par arrêté. Le classement de ces communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides d'ordre fiscal.

